



Élu.e.s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération n° 20 : Convention de subventionnement entre la ville et l'association
l'Harmonie des Doudous

Cher.e.s collègues,

Nous renouvelons ici une convention de 16 places en crèche dans le secteur Atlantis et Ar mor. Cela ne figure donc pas parmi les 40 à 50 places supplémentaires de la mairie prévues dans votre programme.

Nous, élu.e.s du groupe Saint-Herblain en commun, souhaitons connaître votre plan d'actions pour y parvenir. Le débat d'orientation budgétaire ne permet malheureusement pas d'avoir des précisions sur le sujet, nous sommes donc impatientes et impatients d'en lire la traduction dans le budget 2021.

D'autant plus que le quartier nord manque cruellement de places - que ce soit en crèche publique associative ou privée - en particulier depuis la fermeture de la gourmette.

J'en profite pour regretter la non transmission de la Programmation pluriannuelle d'investissement, la PPI, aux élus qui ne sont pas dans la majorité comme cela a d'ailleurs été rappelé dans le débat d'orientation budgétaire par le premier adjoint au maire, en charge des finances.

Monsieur le maire, ce choix n'est pourtant pas systématique, la preuve en est dans des communes voisines. La transmission de la PPI nous éviterait peut-être des interventions en commission ou en conseil.



Citoyen.nes
engagé.es